

DOMAINE NOTIONNEL

Je vais introduire maintenant le terme de **domaine notionnel**. Nous allons ici **poser** des entités **rationnelles** : mes occurrences abstraites (i.e. que je peux imaginer, imaginables, en gros, ce qu'on peut appeler le passage à la classe) d'une **notion typée** vont constituer le domaine notionnel. Si je reprends l'exemple de 'chien', je me fais une certaine idée de ce qu'est un chien et je peux éventuellement me dire 'Alors ça, ça n'est pas un chien'.

Il y a un certain nombre d'étapes. D'abord vous touchez, ensuite vous montrez, puis vous pouvez faire référence : Exemple 'où est le chien' : ensuite vous pourrez dire, 'le chien est un ami' et non pas 'ce chien est un ami'. Vous êtes passé d'une occurrence singulière à la notion <être chien>. Vous pouvez passer par le prédicat et dire 'être chien, c'est être un ami pour...'. Vous allez avoir 'un chien' avec comme première caractéristique : toute occurrence possible, imaginable est **interchangeable, identifiable** à tout autre occurrence ; cela veut dire identifiable **qualitativement**. Il s'agit toujours ici d'occurrences abstraites au sens où je dis 'et si j'ai un animal qui...' et vous le décrivez et vous dites : 'est-ce que j'appellerai encore ça un chien ?' Il faut donc deux propriétés qu'on ne peut pas mêler : d'un côté, il faut que ce soit **individuable**, distinguable, et d'un autre côté, il faut que les occurrences soient **qualitativement indiscernables** i.e. il faut qu'elles soient interchangeables, identifiables les unes aux autres ; cette indiscernabilité est toujours soumise naturellement au jeu des relations entre sujets. Les occurrences sont **identifiées**, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont **identiques** les unes aux autres. Cela vaut bien sûr pour la notion 'être rouge' par exemple. Chez tout être humain il y a la capacité de classer et de trier. Cela ne veut pas dire que vous allez trier selon un mode de désignation stable pour tous les membres d'une communauté par exemple. Si à un moment donné on se met d'accord sur une certaine notion et si vous avez des occurrences nécessairement séparées les unes des autres, vous allez pouvoir dire qu'elles sont identiques. On retombe sur le vieux problème de langue-parole, de la singularité subjective par rapport à la stabilité trans-individuelle.

Vous avez affaire à une **classe** : vous avez des occurrences individuelles qui en même temps sont considérées comme indiscernables. Ce terme est à manier avec précaution. L'opération de construction de la **classe** ici est en **linguistique** une opération de qualification et de quantification : vous avez nécessairement **individuation d'occurrences**.

Le domaine notionnel est donc le domaine d'occurrences d'une notion.

Mardi 6 décembre 1983

Je voudrais insister à nouveau sur l'emploi du mot **classe** :

C'est un emploi mixte par rapport aux usages. Cela a des propriétés d'**extensionnalité** que l'on trouve en logique par exemple lorsqu'on parle de classe mais ça n'a pas toutes les propriétés d'une classe logique ; d'un autre côté c'est proche de ce que l'on trouve dans les langues à classes lorsqu'on parle de classificateurs ; i.e. c'est bien le marqueur d'une quantification, quel qu'il soit.

En fait il s'agit, par cette opération de construction de classe d'occurrences, de rendre quantifiable, i.e. de pouvoir traiter de phénomènes comme s'ils pouvaient être ramenés à des événements i.e. comme s'ils étaient représentables par des points ; et en même temps d'effectuer une opération de spécification ou, si l'on veut, de **qualification**. Prenons deux exemples : d'un côté un lexème, de l'autre une relation prédicative (R. P.). Avec un lexème, prenons le mot 'céréales' nous pouvons avoir : 'une gerbe', 'un épi', 'un grain, 'un boisseau de céréales' Je pourrai dire : 'des sortes, des variétés de céréales'. J'aurai donc la possibilité de dénombrer. Si je prends une R.P. : <x - lire un livre>, j'aurai : 'le fait, l'idée, l'espoir, l'événement, la manière de lire un livre', etc. J'introduis bien par là des spécifications et en même temps j'effectue une opération d'**individuation** qui me permet de travailler sur des **occurrences**, des événements ou des points. Cela se rattache d'un côté à ce problème essentiel qui est quand nous, linguistes, construisons un S R μ , de savoir si d'une part nous pouvons construire des objets manipulables et d'autre part comment nous pouvons travailler de telle manière que le problème de la référence soit ramené à des problèmes de référenciation complexes et non pas à une simple relation de codage entre un référent externe et d'un autre côté une désignation.

En fait il faut poser le problème de telle manière que nous respections les phénomènes sur lesquels nous voulons travailler. Les phénomènes sont **complexes**, nous n'avons pas le droit de les simplifier si nous n'expliquons pas que nous les simplifions et pourquoi nous les simplifions. On ne va pas directement à une schématisation sous prétexte que dans les sciences on ferait comme ça. De l'autre côté, n'oublions pas que l'activité de l'être humain telle qu'elle nous apparaît à travers **les** langues est finalement une activité qui a une capacité d'abstraction beaucoup plus grande que la capacité d'abstraction des linguistes lorsqu'ils travaillent sur une langue. On ne doit pas avoir une réaction du genre : 'c'est abstrait, ça ne m'intéresse pas, car je m'intéresse aux langues dans ce qu'elles ont de concret'. Dans ce cas l'opposition abstrait/concret n'a strictement aucun sens.

Je vais maintenant vous présenter un ensemble d'opérations qui vont nous permettre de construire des propriétés. Je vais les présenter successivement alors qu'il faudrait les présenter de façon concomitante. En fait il faudrait une accolade parce que ce que je vais dire en a) est lié à ce que je dirai en b) et vice-versa. Ça n'est pas ordonné mais connexe.